



Université
Perpignan
Via Domitia

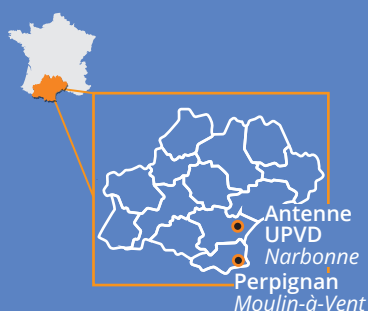


BAC
NIVEAU 4

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Capacité en Droit

LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Public

- La Capacité en Droit est une formation accessible sans condition de diplôme
- Non bachelier
- Public en reprise d'étude

Conditions

- Capacité 1 (semestre 1) : être âgé de 17 ans accomplis au 31 décembre de l'année d'inscription. Aucun diplôme n'est exigé.
- Capacité 2 (semestre 2) : avoir validé le semestre 1 de Capacité en Droit.

MODALITÉS D'ADMISSION

En formation initiale et en formation continue :
<https://formations.univ-perp.fr/diplome/capacite-en-droit#admission>

Formation accessible en :



Formation
initiale



Formation en
alternance



Formation
continue

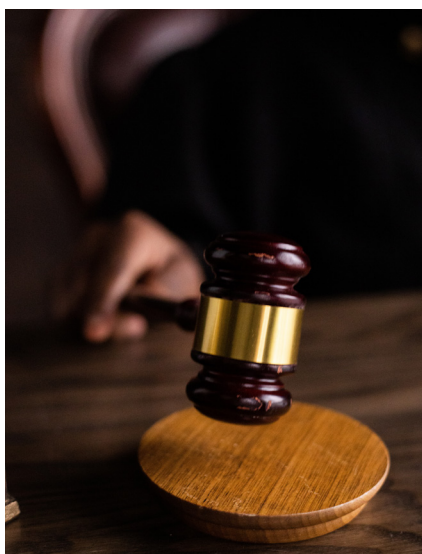


Validation
par expérience

OBJECTIFS

La Capacité en Droit est une qualification juridique diplômante. Ce diplôme universitaire national donne de nouveaux accès au monde du travail, aux concours administratifs et est un tremplin pour la poursuite d'études dans l'Enseignement supérieur, avec ou sans le baccalauréat.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Préparée en un an à l'Université Perpignan Via Domitia, à Perpignan et sur l'antenne UPVD Narbonne, la Capacité en Droit est un diplôme d'État qui permet aux bacheliers ou non-bacheliers, aux personnes de tout âge, ainsi qu'aux professionnels, d'acquérir ou de compléter leur formation par des connaissances et des compétences juridiques.

Pour les non-bacheliers, la Capacité en Droit donne la possibilité d'obtenir un équivalent du baccalauréat pour poursuivre des études juridiques dans l'enseignement supérieur ou d'intégrer le monde professionnel.

Il est possible de préparer la Capacité en Droit tout en travaillant ou en effectuant d'autres études en parallèle.

Cette formation exigeante requiert un fort investissement et une excellente organisation.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

- **Connaître** les grandes branches du droit public et du droit privé, ainsi que leurs interactions
- **Connaître** le droit de l'entreprise (commercial et social)
- **Connaître** le droit des collectivités publiques
- **Préparer** des pièces de dossier à transmettre aux professionnels du droit et responsables de PME
- **Rechercher** et collecter des informations spécialisées à partir de bases de données juridiques
- **Assister** à la rédaction d'actes courants dans le domaine juridique
- **Assister** sur les problèmes juridiques simples se posant à l'entreprise
- **Assister** l'entreprise/service sur le plan juridique et administratif



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 : CAPACITÉ 1

S1UE1 - Droit privé

- Droit civil des personnes et de la famille
- Introduction au droit privé

S1UE2 - Droit public

- Droit constitutionnel
- Introduction au droit public
- Intro droit de l'Union européenne et droit International

S1UE3 - Compétences transverses

- Méthodologie juridique
- Stage d'initiation professionnelle (facultatif) ou projets tutorés

SEMESTRE 2: CAPACITÉ 2

S2UE1 - Droit privé

- Droit civil des contrats et de la responsabilité
- Droit pénal général
- Droit du travail

S2UE2 - Droit public

- Droit administratif
- Droit des collectivités territoriales

S2UE3 - Compétences transverses

- Méthodologie juridique

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : un an

Volume horaire : 220h + 35 à 70 heures de stage facultatif

Stage : stage d'1 semaine minimum et deux semaines maximum à réaliser dans les domaines professionnels visés par la formation.

ET APRÈS

Poursuite d'études à l'UPVD

Les candidats ayant obtenu la Capacité en Droit peuvent s'inscrire en 1^{ère} année de licence de Droit ou en 1^{ère} année de licence Administration économique et sociale.

Les candidats ayant obtenu la Capacité en Droit avec une note moyenne au moins égale à 15/20 à l'ensemble des deux examens peuvent s'inscrire en 2^e année de licence de Droit.

Les candidats ayant obtenu la Capacité en Droit peuvent intégrer la 1^{ère} année de B.U.T. Carrières juridiques, sur examen du dossier et sous réserve de l'obtention d'une moyenne au moins égale à 12/20 à l'ensemble des deux examens.

Entrée dans le monde professionnel

Les titulaires de la Capacité en Droit peuvent prétendre à des emplois de clerc d'huissier ou de secrétaire juridique dans des cabinets d'avocats, de notaires, d'experts-comptables.

Accès aux concours de la Fonction publique de catégorie B

La Capacité en Droit est équivalente au baccalauréat requis pour l'inscription.

INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Dominique SISTACH
Maître de conférences en Droit public
sistach@univ-perp.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté de Droit et des Sciences économiques
Régine MOLINER
regine.moliner@univ-perp.fr
ou
dep-droit@univ-perp.fr
04.68.66.21.69
Campus Mailly

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc.capa@univ-perp.fr



**Université
Perpignan**
Via Domitia

**Université Perpignan
Via Domitia**

52 avenue Paul-Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr